

# bouge Arcueil

Journal édité par  
les communistes arcueillais-es

Décembre 2014 - N°38

## édito

Par Carine Delahaie

Adjointe au Maire d'Arcueil,  
Présidente du groupe Front de gauche,  
élu-es communistes, du Parti de gauche,  
partenaires et citoyen-nes au Conseil municipal.



### Le Pass Navigo à tarif unique en bonne voie !

C'est fait, Matignon a donné son feu vert à la hausse du Versement Transport payé par les entreprises de l'Ile-de-France. Dès 2015, le Pass Navigo à un seul tarif de 70€ pour tous les Franciliens pourra se mettre en place. Bientôt fini les cinq zones pour lesquelles il faut déboursier de 67 à 113€ par mois.

Dès 2007, les Conseillers régionaux communistes-Front de gauche avaient été les premiers à proposer la zone unique avec une tarification moindre reposant sur les entreprises. Il aura fallu sept ans d'actions pour rassembler autour de cette idée et y parvenir !



Regrettons toutefois que la hausse minime de la contribution des entreprises ne suffira pas pour asseoir un financement complet et pérenne. Après les hausses successives subies ces dernières années, pas question que l'on demande encore un effort aux usagers. La solution réside dans le retour à 5,5% de la TVA sur les transports en commun. C'est ce que les sénatrices-sénateurs communistes-républicains-citoyens vont soutenir dans l'examen du Budget 2015. La mobilisation de tous les usagers sera encore nécessaire.

Reste que cette annonce est un bel encouragement à ne pas renoncer, à ne pas accepter l'injustice, à agir et se rassembler pour faire valoir nos droits légitimes. Tous ensemble, retrouvons-nous et plaçons 2015 sous ces auspices : le refus de laisser la France s'enfoncer dans l'impasse et le scénario du pire, la résistance et l'exigence du respect des engagements pris en 2012, la construction d'autres choix politiques, d'une véritable alternative. C'est l'appel que vous lancent les communistes arcueillais.



## Modulation des allocations familiales une dangereuse décision

Sous couvert d'économiser 700 millions d'euros sur le budget, le gouvernement Valls et une majorité de députés PS s'en prennent au fondement de la Sécurité sociale. « Chacun selon ses moyens, chacun selon ses besoins », le principe d'universalité, progressivement remis en cause, subit aujourd'hui une attaque d'une extrême gravité.

Ce principe ne relève pas d'une idée de charité mais d'un droit social, d'un salaire socialisé pour couvrir le « coût de l'enfant » quel que soit le rang de l'enfant, quels que soient les revenus de la famille. Cela a largement contribué au redressement démographique de la France après la seconde guerre mondiale. Cela permet à la France d'atteindre un taux de fécondité de 2 enfants par femme et donc d'assurer le renouvellement de sa population.



La politique familiale n'est pas une redistribution de revenus, ni une politique de redistribution entre les familles. C'est une solidarité entre ceux qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas. Rappelons que les allocations familiales ont été créées, en 1918, par des patrons qui avaient besoin de force de travail et qu'ils finançaient eux-mêmes.

Dans cette remise en cause du principe d'universalité, on commence par les allocations familiales, on peut ensuite moduler les remboursements de médicaments selon les revenus, puis les soins, puis réserver l'hôpital public aux pauvres et renvoyer les couches moyennes et supérieures se soigner dans le privé. Ce serait la destruction du principe fondateur de notre Sécurité Sociale où quels que soient nos revenus nous pouvons bénéficier de prestations familiales, d'un système de retraite, d'un système de santé socialisé et solidaire.

En lieu et place des 200 milliards par an d'exonérations fiscales et sociales, le PCF a des propositions pour assurer l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale : moduler les cotisations salariales selon le nombre de salariés, soumettre les revenus financiers aux mêmes taux de cotisations sociales (cela rapporterait 15 milliards), récupérer les dettes des entreprises (20 milliards), augmenter les salaires, combattre la précarité et le chômage.

Eliane Fauché

La Maison des communistes arcueillais  
22, avenue Laplace - 94110 Arcueil  
01 45 47 02 02 - pcfarcueil@free.fr  
Ouvert les mardis, de 18h 30 à 20 h.



## Transition énergétique:

les vannes de la libéralisation sont ouvertes !

Par Kevin Védie

Le projet de loi sur la transition énergétique, adopté en première lecture à l'Assemblée, affiche de grandes ambitions : construire un nouveau modèle énergétique plus diversifié, plus équilibré, plus sûr, plus participatif, visant à relancer la croissance tout en luttant contre le réchauffement climatique, permettant de réduire le chômage et la facture énergétique. Cependant, peu de mesures concrètes sont proposées ou financées pour atteindre ces objectifs.



Il présente, en outre, des dangers pour notre modèle énergétique qui a fait ses preuves en fournissant l'énergie la moins chère d'Europe en raison notamment de la maîtrise publique que nous en avons.

Les énergies renouvelables, nous dit-on, doivent prendre le relais du nucléaire dont la part doit être ramenée de 75 % à 50 % d'ici à 2025. Le nucléaire n'est évidemment pas un horizon indépassable mais sa réduction n'est envisageable qu'avec une montée en puissance et en efficacité des énergies renouvelables. Or l'expérience montre que nous n'y sommes pas. Il suffit de regarder ce qui se passe Outre-Rhin : en raison de la fragilité et de l'intermittence des énergies renouvelables, on les double de centrales à charbon, ce qui fait exploser les tarifs et accroît les émissions de CO2 que l'on prétend réduire !

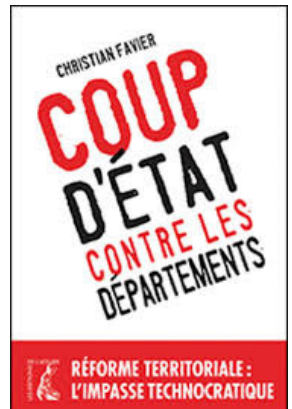
Ce projet remet aussi en cause la maîtrise publique de l'énergie avec la privatisation des barrages hydrauliques. Les inquiétudes portent sur la hausse des tarifs, la continuité de l'approvisionnement du réseau (les nouveaux exploitants pourront s'abstenir de fournir de l'électricité à un moment T s'ils estiment gagner plus d'argent à une autre période). Cela pose aussi la question des garanties accordées aux acteurs de l'eau. Un barrage sert aussi à la pêche, au tourisme, à l'irrigation, aux activités sportives... Qu'est-ce qui empêchera demain un exploitant privé d'accompagner ces usages d'une compensation financière ? Et bien sûr les inquiétudes sont grandes quant à l'avenir du personnel actuel.

D'autres solutions existent pour réussir une véritable transition sur la base d'une maîtrise publique de la politique énergétique.

Librairie

## Coup d'Etat contre les départements

Le Président de la République a entrepris, sous couvert de simplification des institutions, une réforme territoriale d'une ampleur sans précédent. La raison en serait évidente : depuis 30 ans, le « mille-feuille territorial » aurait engendré un monstre dépensier et inefficace. Le salut du pays viendrait désormais dans la suppression des départements et le redécoupage de l'hexagone en 13 régions improbables, résultats d'obscurs arbitrages. Cette réforme est fondée sur des idées reçues et de fausses évidences, véhiculées par des technocrates qui ne connaissent rien de la réalité de l'action publique décentralisée. C'est une véritable supercherie, un coup porté à la démocratie. A l'inverse, à contre-courant de ces raccourcis, éclairé par son expérience d'élu de terrain, Christian Favier, Sénateur et Président du Conseil général du Val-de-Marne, défait un à un les mythes de cette réforme dans un ouvrage intitulé Coup d'Etat contre les départements\*. Avec pédagogie, il démontre combien les départements sont un échelon indispensable. Il veut redonner sens au débat public, à la confrontation d'idées pour permettre à chacune et chacun d'entre nous de comprendre ce qui se joue autour d'une telle réforme qui remet en cause un acquis irremplaçable : la démocratie et le service public en proximité.



Jacques Delahaie

\*: éd. de L'Atelier, 160p., 10€.

En vente à la Maison des Communistes



Retrouvez-nous sur le net :

**arcueil.pcf.fr**

## La France n'est pas un Monopoly !

Après avoir vendu une partie de ses actions d'Orange, EADS, Safran, l'Etat envisagerait de revendre, pour un faible gain estimé à 45 millions d'euros, ses parts dans le capital de la Semmaris, la société qui gère le MIN de Rungis.

La part détenue par l'Etat, la CDC, le Conseil général du Val-de-Marne et la ville de Paris descendrait ainsi sous la barre de 50%, ce qui sonnerait la privatisation pure et simple de cet outil formidable.

Le MIN est le plus grand marché de gros du monde, par lequel transitent, chaque année, 1,5 millions de tonnes de produits frais destinés à l'Ile-de-France et bien au-delà. Il assure aujourd'hui la sécurité alimentaire de l'approvisionnement quotidien de 18 millions de Français (consommateurs, écoles, hôpitaux,



restaurateurs, commerçants).

Près de 12 000 salariés y travaillent dans plus d'un millier d'entreprises, à cela s'ajoute plus de 30 000 emplois indirects.

La société pressentie pour acquérir les parts de l'Etat serait Altarea-Cogedim qui possède déjà 33,3% des parts, société immobilière qui voit déjà l'aubaine de ces 234 hectares proches de Paris, de l'aéroport d'Orly, dans un réseau de transports très développé et en expansion avec le Grand Paris.

Ne laissons pas faire, le MIN doit rester géré par une société à capital public. Cette bataille est vitale pour l'emploi et le développement économique de notre département et de l'Ile-de-France.

Par Liliane Charbonnier